

ÉQUIPEMENTS ET SERVICES PUBLICS

Les données de l'INSEE (2018) / OBSECO ne semblent pas à jour. Par défaut et sans étude plus récentes les données INSEE seront donc utilisées pour ce diagnostic.

Les données recueillies récemment (2021) dans le cadre du PLUI (diagnostic du territoire de la CCBVG par le cabinet Paysages/Artifex) seront donc utilisées pour ce diagnostic.

La population est dépendante des polarités principales de Marciac et Plaisance

C'est notamment vrai pour les équipements liés à la santé, aux sports et aux loisirs, les commerces alimentaires de gamme intermédiaire. Les habitants se tournent également vers les pôles voisins qui complètent très bien l'offre de la CCBVG (CC Adour Madiran et Armagnac Adour).

Une mutualisation de l'offre et des équipements « petite enfance, enfance, jeunesse à l'échelle de la CCBVG opportune

L'offre est répartie sur 3 communes Beaumarchés, Marciac, Plaisance. On compte 710 élèves sur le territoire 78 à Beaumarchés (Maternelle/élémentaire), 327 à Marciac (34 en maternelle, 94 en élémentaire, 199 en collège), 305 à Plaisance (134 en maternelle/élémentaire, 171 en collège).

Le collège Aretha Franklin à Marciac, au delà de son enseignement traditionnel, dispose d'un programme unique d'enseignement musical autour du Jazz dont l'attractivité rayonne à l'échelle nationale et d'autre part d'un internat.

L'accès aux lycées de secteur se fait sur les territoires voisins notamment à Nogaro et Mirande pour l'enseignement général et technologique.

Les 2 Maisons France Service (MFS) concentrent l'offre des services publics aux particuliers

La fermeture des centres de services publics aux particuliers (DDFIP de Marciac et Plaisance) est pondérée par l'ouverture de MFS. Celle de Marciac est située et portée dans/par la Mairie, alors que celle de Plaisance est située et portée dans/par la poste.

Le réseau France services a pour ambition de faciliter les démarches administratives des citoyens sur tout le territoire, en priorité dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la politique de la ville en leur garantissant un meilleur accès aux droits. Le Déploiement de France Service, piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. Dans chaque structure France Services labellisée, 6 opérateurs (La Poste, Pôle emploi, Caisse Nationale d'Assurance Maladie, Caisse Nationale Assurance Vieillesse, Caisse Nationale d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole) et 3 administrations partenaires (Intérieur, Impôts et Justice) garantiront une offre de services et d'accompagnement. Concrètement les MFS remplissent les missions suivantes : l'aide aux services publics partenaires pour les habitants, aide aux démarches administratives en ligne, aide pour tout type de demande envers des institutions ou structures dédiées (Administration, Services sociaux, Emploi, Formation...).

La MFS de Marciac, au delà de sa mission initiale, pourrait prochainement développer des services liés à la culture pour accompagner les porteurs de projets.

Une offre de soins de premier recours déjà insuffisante en 2018, carencée en 2020 et qui pourrait se dégrader encore (vieillissement de la population et des professionnels de santé)

Les soins de premier recours représentent le premier niveau de contact entre la population et le système de santé. Les médecins traitants (généralistes) sont au centre d'un ensemble de professionnels de santé (Chirurgiens dentistes, infirmiers, masseurs kinésithérapeutes et sage

Offre de soins de premiers recours : proximité ne rime pas toujours avec accessibilité. La présence de professionnels de santé est une condition nécessaire pas suffisante, il faut aussi d'assurer de leur accessibilité, l'indicateur APL permet de mettre en évidence cette adéquation spatiale.

L'Indicateur Accessibilité Potentielle Localisée (APL : indicateur d'adéquation territoriale entre l'offre et la demande de soins de ville (hors hôpital) met en évidence les disparités de l'offre de soin de premier recours (si < à 2.5 : commune carencée / > à 2.5 et < à 4 : offre insuffisante / si > à 4 : offre



ANNEXES

satisfaisante).

Pour les médecins généralistes, en 2021 l'indicateur APL est pour le Gers de 2.84 (4.0/2018), 2.03 (3.2/2018) pour Marciac, 2.52 (3.9/2018) pour Plaisance. La démographie des médecins généralistes est la suivante : Marciac 3 (dont 1 de plus de 65 ans) ; Plaisance 3 (dont 1 de plus de 60 ans et 1 de plus

En 2022, l'ARS a classé les 2 bourgs centres en Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP), avec leur propre territoire de vie

Marciac et Plaisance sont les principales polarités en termes d'équipements et d'offre de soin. Elles présentent, hors spécialistes, une offre de soin presque complète (équipements et professionnels de santé). Ces 2 communes doivent prochainement renforcer l'offre de soin, notamment grâce au département et à la région, par l'ouverture dans chacune de ces 2 communes d'un Centre Territorial de Santé (CST).

En dehors de ces 2 centre bourg, seuls 3 professionnels de santé exercent sur le territoire de la CCBVG, 2 Psychologues (Beaumarchés, Lasserade), 1 chirurgien dentiste (Courties). Aucune sage femme n'est actuellement présente.

2 équipements/structures pour personnes handicapées sont présents, l'un à Beaumarchés l'autre à

Les professionnels de santé libéraux les plus proches

Dermatologue

Gynécologue

Ophthalmologue

Pneumologue

Rhumatologue

Omnipraticien

(21 min) Maubourguet

Stomatologue

Orthophoniste

Chir.dent.(Spé ODF)

ANNEXES

Les équipements hospitaliers les plus proches

serv. médecine

serv. chirurgie

serv. obstétrique

serv. de soins de suite

serv. de longs séjours

maison de retraite

serv. d'urgences

centre de soins

Logement foyer

Centre de santé dentaire

Unité NeuroVasculaire (UNV)

Une organisation, face au vieillissement, actuellement dimensionnée mais qui pourrait prochainement être dépassée,

2 Maisons de retraites sont identifiées sur le territoire l'une à Marciac, l'autre à Plaisance. 3 structures de services d'aide à domicile (Adom, ADMR, CIAS) existent et facilitent le maintien à domicile.

Une absence d'habitat adapté « pré dépendance » sur le territoire (habitat groupé, maisons partagées, résidence autonome ...)

Nombres de places _____ à destination des personnes âgées

				Autres que
Pour les PA autonomes				
Pour les PA dépendantes				

Un potentiel important de personnes de plus de 75 ans vivant seules et potentiellement concernées par des mesures de maintien à domicile face à une absence d'habitat adapté « pré dépendance »

Les 75 ans et plus :

- Vivant dans un établissement pour les PA (part en %)

- Vivant seules et donc potentiellement concernées par des mesures de maintien à domicile

			Autres que

- Vivant seules et donc potentiellement concernées par des mesures de maintien à domicile

--	--	--	--	--	--



ANNEXES

--	--	--	--	--	--

Sport, loisir et culture : des équipements, une condition nécessaire pas suffisante

Dans ces domaines l'offre est le plus souvent portée (animation et gestion) par le monde associatif et très majoritairement sur des équipements municipaux. Au la présence ou pas et/ou de l'état des équipements, une attention particulière devra être portée aux associations qui en ont la charge notamment après deux années de crise sanitaire de la Covid19. Leur « état de santé conditionne leur capacité à agir et donc délivrer les services indispensables à la vie du territoire. Cette préoccupation pourrait faire l'objet d'une étude complémentaire 2023/2026.

D'après la Base Permanente des Equipements (BPE), le CCBVG comme Marciac et Plaisance sont sensiblement mieux dotées que le département notamment pour les équipements de proximité et supérieurs. Plaisance fait face à des équipements sportifs majoritairement situés en zone inondable.

Intermédiaire						
Supérieure						

Ratio nombre d'équipements pour 10 000 habitants (données 2020)

La base permanente des équipements (BPE) est destinée à fournir le niveau d'équipement et de services rendus par un territoire à la population. Dans le domaine "Sports, loisirs et culture", les trois gammes d'équipements recensent :

- gamme de proximité : boulodromes, terrains de tennis, salles ou terrains multisports, terrains de grands jeux et
- gamme intermédiaire : salles de sport spécialisées, bassins de natation, structures d'athlétisme et pistes de roller, skate, vélo bicross ou freestyle ;
- gamme supérieure : théâtres, cinémas, lieux d'exposition et de patrimoine (musées notamment), parcours sportifs et de

ENVIRONNEMENT, CLIMAT ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) s'intègre dans le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) signé à l'échelle du Pays du Val d'Adour en décembre 2020 (mesure 2) pour la période 2021/2026.

Pour cette intercommunalité de moins de 20000 habitants il revêt un caractère volontaire mais non

- : atténuer le changement climatique et s'y adapter
- : diminuer la consommation d'énergie et augmenter la part des énergies renouvelables dans la production
- : améliorer la qualité de l'air (particules fines, ozone ...)

Les objectifs majeurs à atteindre à l'horizon 2040

- diminuer la consommation énergétique finale de 20%
- : diminuer la consommation d'énergie finale de 40%
- Production d'énergie renouvelable : multiplier la production par 2.6

Ce PCAET doit être compatible avec le futur Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

Le diagnostic du PCAET, réalisé à l'échelle du Pays du Val d'Adour pendant le 1^{er} semestre 2022 par le cabinet ACTE, fait apparaître pour la CCBVG les éléments suivants

Répartition de la consommation d'énergie par source et par secteur

Le territoire de la CCBVG consomme chaque année 161 GWh d'énergie

Cette consommation est répartie de la façon suivante : 55% de produits pétroliers ; 26% d'électricité, 0% de gaz Naturel, 19% de biomasse (Bois énergie).

Le profil énergétique de la communauté de commune Bastides et Vallons du Gers est marqué par l'absence de gaz et une proportion plus forte de produits pétroliers.

Produits pétroliers			
Biomasse (bois énergie)			

On observe que le secteur du bâtiment représente 44% des consommations, le secteur des transports représente 34%, l'agriculture représente 15%, le secteur de l'industrie représente 5.5 %.

Facture énergétique et précarité énergétique

Chaque année la communauté de commune dépense environ 20 millions d'euros pour approvisionnement énergétique soit 2 797 €/habitant/an contre 2500 € au niveau régional.

963 ménages sont en précarité énergétique logement ou mobilité soit 28,6% des ménages.

(contre 20,2 % au niveau national)

La précarité énergétique se traduit par

- Une dépense moyenne annuelle de carburant pour les mobilités quotidiennes de 1395 € (1 362 € au niveau national).
- 785 ménages en précarité logement (23,3% contre 13.9% au niveau national).

La production d'énergie à partir de sources renouvelables

La production d'énergie renouvelable locale représente 17.8% des consommations du territoire.

(Soit 30 GWh d'énergie par an).

La principale énergie renouvelable est le bois énergie avec 26 GWh dont 2,7 GWh en chaufferie et 22,9 GWh comme bois de chauffage chez les particuliers. La seconde production est le



ANNEXES

Photovoltaïque avec 3 GWh

Enfin, on note la présence de centrales hydroélectriques qui produisent 1,3 GWh d'énergie.

Emissions de Gaz à effet de serre par source et secteur

Le territoire de la CCBVG émet chaque année 63 000 tonnes d'équivalent CO₂, soit 9 tonnes équivalent CO₂ par habitant et par an

Ce dernier chiffre est supérieur à la moyenne régionale qui est de 5 kt eq CO₂. Cela s'explique par les émissions agricoles, mais ces émissions servent à produire une alimentation qui n'est pas consommée uniquement localement

Le principal secteur émetteur de GES est celui de l'agriculture (41 kt eq. CO₂) suivi des transports (14). Ceci s'explique par le caractère rural du territoire.

l'air par source et secteur

Le territoire de la CC émet chaque année environ 713 tonnes de polluants atmosphériques soit 100 kg/habitant/an.

Les émissions par habitant sont supérieures aux émissions régionales (40 kg), mais les émissions par ha sont proches de celles régionales (27kg/ha localement contre 32 kg/ha au niveau régional).

Le secteur le plus émetteur est l'agriculture, ceci s'explique par le caractère rural du territoire

Stockage de carbone

Le stockage de carbone couvre 90% des émissions annuelles du territoire

Le territoire de la CCBVG stock actuellement 57 224 tonnes de CO₂ dans ses forêts, ses sols...

L'artificialisation des sols déstocke chaque année 180 tonnes d'équivalent CO₂

ULNERABILITE DU TERRITOIRE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Catastrophes naturelles et risques naturels

Le PLUI de la communauté de communes est en cours d'élaboration. Les risques naturels liés au climat sont les inondations, l'érosion, les incendies et le retrait gonflement des argiles

29 arrêtés de catastrophes naturelles ont été pris sur le territoire Bastides et Vallons du Gers. Ces arrêtés sont principalement liés aux tempêtes de 1999 et 2009 (inondations, coulées de boues, mouvement de terrain ...)

Climat Passé et futur (en Midi

observations et projections

Les projections climatiques montrent une poursuite du réchauffement annuel jusqu'aux années 2050, quel que soit le scénario.

Sur la seconde moitié du XXI^e siècle, l'évolution de la température moyenne annuelle diffère significativement selon le scénario considéré. Le seul qui stabilise le réchauffement est le scénario RCP2.6 (lequel intègre une politique climatique visant à faire baisser les concentrations en CO₂).

Sans politique climatique (scénario RCP8.5), le réchauffement pourrait atteindre 4°C à l'horizon

Quel que soit le scénario considéré, les projections climatiques montrent peu d'évolution des précipitations annuelles d'ici la fin du XXI^e siècle. Cette absence de changement en moyenne annuelle masque cependant des contrastes saisonniers



ANNEXES

Les projections climatiques montrent une augmentation du nombre de journées chaudes

En lien avec la poursuite du réchauffement. Sur la première partie du XXI^e siècle, cette augmentation est similaire d'un scénario à l'autre.

Les projections climatiques montrent une diminution des besoins en chauffage

Jusqu'aux années 2050, quel que soit le scénario.

les projections climatiques montrent une augmentation des besoins en cli

Jusqu'aux années 2050, quel que soit le scénario

POTENTIELS DU TERRITOIRE

Potentiel en Maitrise de l'énergie

Une baisse de 49% de la consommation annuelle est possible.

En appliquant les hypothèses du scénario national Bas Carbone au territoire de la CCBVG nous pourrions passer d'une consommation annuelle de 161 GWh à 82 GWh soit une baisse de 79 GWh (49

Potentiel en production d'énergie renouvelables

Un potentiel global de production d'énergie renouvelable à hauteur de 174 GWh, soit u multiplication par 5,1 de la production actuelle.

Cette estimation est basée sur : La valorisation de l'accroissement volumique annuel de la forêt, la valorisation des toitures et zones artificialisées (décharges, carrières, plans d'eau ...) du territoire par le photovoltaïque, le développement des pompes à chaleur, de la géothermie et du solaire thermique dans les bâtiments, la valorisation de la biomasse agricole par la production de

Un potentiel de développement des réseaux de chaleur sur les communes de : Marcillac (9GWh), Plaisance du Gers (10 GWh).

Potentiel en diminution des GES

Une baisse 63% d'émission des GES est possible.

L'application de la stratégie nationale bas carbone au territoire permet de passer de 63 000 tonnes z à effet de serre aujourd'hui à 23 000 tonnes en 2050 soit une baisse de 63%

Potentiel de stockage du carbone et adaptations aux changement climatiques

Un potentiel de stockage supplémentaire de 47% est possible.

Le stockage carbone aujourd'hui est de 57 224 tonnes équivalent CO₂. Le potentiel supplémentaire est de 27 000 tonnes équivalent CO₂, soit un potentiel total : 84 000 tonnes équivalent CO₂

En appliquant des pratiques permettant de stocker du carbone, chaque ha agricole peut stocker ne équivalent CO₂ supplémentaire par an.

Il existe d'autres potentiel d'adaptation : Végétalisation des centres bourgs, lutte contre la surchauffe dans les logements, mise aux normes des stations d'épuration ...

Potentiel en diminution des polluants atmosph

Une baisse de 40% est possible.

En appliquant les hypothèses du plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques on peut diminuer les émissions de 288 tonnes soit une baisse de 40%



ANNEXES



ANNEXES

PRINCIPALES SOURCES & RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Dossier complet <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM>

Dossier complet Plaisance <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM>

Dossier complet CCBVG <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI>

Dossier complet Gers <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=DEP>

BSERVATOIRE DES TERRITOIRES

Ensemble de données www.observatoire-territoires.gouv.fr

TUDE COMMERCE DE PROXIMITE

Menée par les chambres de commerce et de l'industrie (CCI) du Gers et des Hautes
Septembre 2022.

E 2022

Menée par le cabinet Inddigo. Marché à bon de commande de l'ANCT, financé à 100%. Rendu

ONNEES ISSUES DE DOCUMENTS EXISTANTS OU EN COURS DE CONCEPTION

Contrat de Relance et de Transition Écologique du Pays du Val d'Adour
urbanisme Intercommu

Conventions d'adhésion PVD 2021

Contrats Bourgs Centres Occitanie

Documentation « de la chambre des métiers et de l'artisanat du Gers (CMA)

